



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 9 mai 2017/ppz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 30 mai 2017, à 20h00,
à la Salle du Conseil communal Aula,
rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2017.
4. Election du Président.
5. Election du Vice-président.
6. Définir le lieu des prochaines séances, selon l'élection du nouveau Président.
7. Rapports des commissions
 - N° 01/04.2017 - Rapport de gestion 2016 ;
 - N° 02/04.2017 - Comptes de l'exercice 2016 ;
 - N° 03/04.2017 - Application du Règlement sur la comptabilité des communes ;
 - N° 04/04.2017 – Création d'un plafond d'endettement.
8. Communications du Bureau.
9. Communications du Comité de direction.
10. Réponses du Comité de direction aux questions en suspens.
11. Questions, vœux et divers.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président

la secrétaire

Hervé Nusbaumer

Claude de Titta